



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 1<sup>er</sup> mars 2011 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général, et la greffière sont présents.

Madame la conseillère Lyne Levert a motivé son absence.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Diane Lauzon, décédée le 25 janvier 2011 à l'âge de 64 ans ;
- Madame Adrienne Desrochers Bélanger, décédée le 2 février 2011 à l'âge de 76 ans ;
- Monsieur Réal Audy, décédé le 4 février 2011 à l'âge de 66 ans ;
- Monsieur Jacques Duhaime, décédé également le 4 février dernier à l'âge de 74 ans ;
- Monsieur Raymond Langlois, décédé le 6 février 2011, à l'âge de 92 ans. Monsieur Langlois est le père de Robert Langlois, chef de section CERVEAU et foresterie urbaine au Service d'urbanisme et beau-père d'Ève Bélanger, directrice au Service des loisirs ;
- Monsieur Henri-Jean Boucher, décédé le 14 février 2011 à l'âge de 82 ans. Monsieur Boucher est le père de Stéphane Boucher, chef d'équipe menuiserie au Service des travaux publics et le beau-père d'Isabelle Lefebvre, technicienne aux permis et inspections au Service d'urbanisme.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

**RÉSOLUTION 2011-03-083**  
**ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE retirer l'article 39 c) – « Demande de dons et/ou subventions – Diocèse Saint-Jérôme ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

### **Monsieur Denis Marotte**

- Demande au conseil de considérer des solutions plus économiques pour le transport en commun;
- État de la chaussée de la voie d'accès de l'autoroute 15 à partie de la 640;
- Demande aux conseillers de penser aux citoyens avant leurs intérêts politiques.

### **Madame Linda Lapointe**

- Souhaite un bon retour à la mairesse, souligne le travail exemplaire de la mairesse depuis son entrée au pouvoir et une bonne continuité.

### **Monsieur Lachance**

- Demande le retrait des conseillers de l'équipe de Sylvie St-Jean vu les récentes accusations portées contre celle-ci;
- Souhaite que le conseil travaille en équipe.

### **Madame Monique Boulais**

- Paiement d'un droit d'accès au Domaine Vert.

### **Monsieur André Bordeleau**

- Coupe d'arbres sur le terrain du Canadien Pacifique près du Centre d'excellence sur glace;
- Taxes d'eau dues par la Communauté juive – état du dossier;
- Feux de circulation à l'intersection du chemin de la Côte-Nord et de la rue Doris-Lussier.

### **Monsieur Clément**

- Souhaite la paix au conseil.

La période de questions a été d'une durée de cinquante (50) minutes.

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, conformément à l'article 361 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités et afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, madame la mairesse Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée que si elle avait été présente, elle se serait abstenue de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur les articles 24 et 25 de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 janvier 2011 ainsi que sur l'article 27 de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2011, son fils faisant partie de la liste des personnes qui reçoivent des émoluments de la Ville. De plus, elle déclare ne retirer aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de ces approbations.*

**RÉSOLUTION 2011-03-084  
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2011 tel que rédigé en précisant toutefois que la mairesse s'abstient de voter sur la résolution 2011-02-078 « **Ajustement salarial du personnel saisonnier non syndiqué – Responsables, responsables adjoints et spécialistes au service des loisirs** » vu que son fils occupe un poste visé par la résolution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-085  
RÈGLEMENT RV-1491 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1491 décrétant des travaux d'agrandissement et d'amélioration à l'aréna pour l'année 2011 et leur financement par emprunt d'un montant de 1 360 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-086  
RÈGLEMENT RV-1492 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-1492 prévoyant l'acquisition d'équipement et décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux pour l'année 2011 et leur financement par emprunt d'un montant de 123 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-087**

### **RÈGLEMENT RV-1493 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1493 prévoyant l'acquisition d'équipement et décrétant des travaux dans les édifices municipaux pour l'année 2011 et leur financement par emprunt d'un montant de 232 000 \$.

Adoptée

### **RÉSOLUTION 2011-03-088 RÈGLEMENT RV-1495 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'adopter le Règlement RV-1495 prévoyant l'acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie pour l'année 2011 et son financement par emprunt d'un montant de 45 000 \$.

Adoptée

### **RÉSOLUTION 2011-03-089 RÈGLEMENT RV-1496 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller David McKinley donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1496 prévoyant l'aménagement d'un parc de stationnement adjacent au 3600, boulevard de la Grande-Allée et décrétant un emprunt à cette fin.

### **RÉSOLUTION 2011-03-090 RÈGLEMENT RV-1498 – AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1498 décrétant des travaux d'entretien, de réfection, de pavage et d'éclairage à divers endroits et leur financement par emprunt.

### **RÉSOLUTION 2011-03-091 RÈGLEMENT RV-1499 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1499 prévoyant le remplacement de pompes au poste d'alimentation en eau potable de Côte Sud et le financement des travaux par emprunt.

**RÉSOLUTION 2011-03-092  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement le 21 février 2011 pour le Règlement RV-1490 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements municipaux pour l'année 2011 et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-093  
ÉTABLISSEMENT DU TERME DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT RÉDIGÉS  
EN TERMES GÉNÉRAUX EN VUE DE LEUR FINANCEMENT  
PERMANENT – RV-1455, RV-1469 ET RV-1471**

ATTENDU l'adoption de règlements d'emprunt en termes généraux conformément à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU la nécessité de préciser le terme des emprunts en vue de leur financement permanent;

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'établir ainsi qu'il suit le terme des règlements d'emprunt suivants, à savoir :

Règlement RV-1455 décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux, des travaux d'aménagement à la Baie des Grandes-Largeurs et ordonnant des études sur l'aménagement d'un parc de rouli-roulant et un plan d'ensemble pour le développement des parcs de la Ville et leur financement par emprunt - le terme est fixé à 13 ans;

Règlement RV-1469 décrétant divers travaux au parc des Berges, au parc René-Lévesque et dans divers terrains de jeux pour l'année 2010 et leur financement par emprunt – le terme est fixé à 8 ans;

Règlement RV-1471 décrétant divers travaux au site du Centre expérimental de recherches sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbain (CERVEAU) pour l'année 2010 et leur financement par emprunt – le terme est fixé à 10 ans.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-094**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 20 janvier 2011 au 16 février 2011, conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-095**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 janvier 2011 au 15 février 2011:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	4 627 148,48	
Activités financières d'investissement	2 274 799,29	
Total des chèques fournisseurs		6 901 947,77
Salaires – Dépenses	742 966,04	
Salaires - Déductions	(258 919,20)	
Total des salaires nets		484 046,84
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		7 385 994,61

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-096**  
**LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 11 février 2011, révisée le 16 février 2011, montrant un total de 95 427,19 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-097  
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, savoir :

A) 12 000 \$ pour le remplacement et/ou l'installation de nouvelles fontaines d'eau dans les parcs René-Lévesque et Charbonneau, projet 799 001 A;

B) 20 000 \$ pour l'achat de bacs à fleurs, poubelle et mobilier urbain, projet 799 017 A;

C) 5 000 \$ pour l'achat de nouveaux panneaux de règlement « Qualité de vie » avec antigraffiti pour différents parcs de la Ville, projet 799 024 A;

D) 15 000 \$ pour la réaménagement des points de départ et d'arrivée sur la piste de BMX, projet 799 025;

E) 15 000 \$ pour l'aménagement des espaces verts des îlots avec entretien minimal, projet 799 028 A;

F) 4 000 \$ pour l'achat de décorations de Noël dans divers bâtiments, projet 799 031 A;

G) 40 000 \$ pour l'acquisition d'un camion de lignage de rues (neuf ou usagé) financé de la manière suivante : soit 25 000 \$ par fonds de roulement et 15 000 \$ par les revenus générés par la vente du camion usagé.

H) 15 000 \$ pour l'acquisition d'un logiciel de maintenance de la flotte des véhicules, projet 10 303;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-098  
APPROPRIATION AU FONDS DE PARC**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approprier au fonds de parc la somme de 5 000 \$ pour l'achat de nouveaux panneaux de règlement « Qualité de vie » avec antigraffiti pour différents parcs de la Ville, remboursable sur une période de trois (3) ans, projet 799 024A.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-099  
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 15 MARS 2011 AU MONTANT DE  
8 830 000 \$ - ADJUDICATION**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros RV-1208, RV-1243, RV-1267, RV-1281, RV-1296, RV-1299, RV-1314, RV-1320, RV-1332, RV-1334, RV-1341, RV-1344, RV-1345, RV-1346, RV-1354, RV-1359, RV-1360, RV-1361, RV-1367, RV-1449, RV-1454, RV-1465, RV-1467, RV-1468, RV-1469, RV-1471, RV-1475, RV-1478, RV-1479 et RV-1481, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Boisbriand a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 15 mars 2011, au montant de 8 830 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Ville de Boisbriand a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix Offert	Montant \$	Taux %	Echéance	Coût réel %
Marché mondiaux CIBC inc.	98,37800	607 000	1,60000	2012	3,44370
		629 000	2,10000	2013	
		651 000	2,50000	2014	
		674 000	2,85000	2015	
		6 269 000	3,15000	2016	
RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.	98,54060	607 000	1,60000	2012	3,44979
		629 000	2,10000	2013	
		651 000	2,55000	2014	
		674 000	2,90000	2015	
		6 269 000	3,20000	2016	
Financière Banque Nationale inc.	98,23300	607 000	1,55000	2012	3,46760
		629 000	2,00000	2013	
		651 000	2,40000	2014	
		674 000	2,80000	2015	
		6 269 000	3,15000	2016	
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.	98,24900	607 000	1,60000	2012	3,47066
		629 000	2,00000	2013	
		651 000	2,45000	2014	
		674 000	2,85000	2015	
		6 269 000	3,15000	2016	
Valeurs Mobilières Desjardins inc.	98,08200	607 000	1,60000	2012	3,52520
		629 000	2,10000	2013	
		651 000	2,60000	2014	
		674 000	2,85000	2015	
		6 269 000	3,15000	2016	

ATTENDU QUE l'offre provenant de Marchés Mondiaux CIBC inc. s'est avérée la plus avantageuse.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

QUE l'émission d'obligations au montant de 8 830 000 \$ de la Ville de Boisbriand soit adjugée à Marchés Mondiaux CIBC inc.;



QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le trésorier ou le trésorier adjoint soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authenticateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier ou le trésorier adjoint à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-100  
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 15 MARS 2011 AU MONTANT DE  
8 830 000 \$ - CONCORDANCE**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 8 830 000 \$ :

<b>Règlements d'emprunt #</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
RV-1208	495 300
RV-1243	58 100
RV-1267	47 800
RV-1281	16 500
RV-1296	77 600
RV-1299	139 100
RV-1314	90 000
RV-1320	120 800
RV-1332	39 100
RV-1334	56 400
RV-1341	327 100
RV-1344	370 600
RV-1345	67 700
RV-1346	154 400
RV-1354	36 800
RV-1359	525 600
RV-1360	1 703 000
RV-1361	110 500
RV-1367	221 900
RV-1449	55 000
RV-1454	40 000

RV-1465	71 000
RV-1467	85 000
RV-1468	100 000
RV-1469	42 700
RV-1471	60 000
RV-1475	90 000
RV-1478	125 000
RV-1479	3 380 000
RV-1481	123 000
	8 830 000

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 8 830 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 15 mars 2011;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :Banque Nationale du Canada, située au 938, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7G 1W5.

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 15 mars et le 15 septembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le trésorier ou le trésorier adjoint. La Ville de Boisbriand, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-101  
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 15 MARS 2011 AU MONTANT DE  
8 830 000 \$ - COURTE ÉCHÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE réaliser l'emprunt au montant total de 8 830 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros RV-1208, RV-1243, RV-1267, RV-1281, RV-1296, RV-1299, RV-1314, RV-1320, RV-1332, RV-1334, RV-1341, RV-1344, RV-1345, RV-1346, RV-1354, RV-1359, RV-1360, RV-1361, RV-1367, RV-1449, RV-1454, RV-1465, RV-1467, RV-1468, RV-1469, RV-1471, RV-1475, RV-1478, RV-1479 et RV-1481, la Ville de Boisbriand émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

**cinq (5) ans** (à compter du 15 mars 2011); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros RV-1208, RV-1243, RV-1267, RV-1281, RV-1296, RV-1299, RV-1314, RV-1320, RV-1332, RV-1334, RV-1341, RV-1346, RV-1354, RV-1359, RV-1360, RV-1361, RV-1454, RV-1467, RV-1468, RV-1469, RV-1471, RV-1478, RV-1479 et RV-1481, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-102  
SOUMISSIONS – CAMPS CULTURELS – CONTRAT 2011-1172**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation des camps culturels (cuisine, arts visuels, arts de la scène, magie et touche-à tout), la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (sans taxes)
Camp Sportmax inc. 3477, rue Jordi-Bonet Boisbriand (Québec) J7H 1J4	44 240 \$

9075-6719 Québec inc. L'Air en Fête inc. 17600, du Val-D'Espoir Mirabel (Québec) J7J 1V7	53 340 \$
Caméléon Animation 4911, Dagenais, suite 2 Montréal (Québec) H4C 1L8	59 792 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par madame Johanne Fortin, adjointe à la directrice Loisirs et par madame Ève Bélanger, directrice Loisirs, lesquelles recommandent d'octroyer le contrat à Camp Sportmax inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 15 février 2011.

D'accepter l'offre de Camp Sportmax inc. au montant de 44 240 \$ sans taxes (50 400 \$ si taxes applicables), pour la réalisation des camps culturels (cuisine, arts visuels, arts de la scène, magie et touche-à tout), pour la période estivale 2011.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 753 04 419.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-103  
SOUSSIONS – CONCIERGERIE DES ATELIERS MUNICIPAUX ET  
VÉRIFICATION DES LAMPADAIRES DE RUE – CONTRAT 2011-1176**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de conciergerie des ateliers municipaux et vérification des lampadaires de rue, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Vitre Action enrg. 783, avenue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	30 062,52 \$
Pla-Net inc. Services d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	32 673,69 \$
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	43 747,20 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Vitre Action enrg., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, le 22 février 2011.

D'accepter l'offre de Vitre Action enrg. au montant de 30 062,52 \$ comprenant les taxes, pour les travaux de conciergerie des ateliers municipaux et vérification des lampadaires de rue, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 813 20 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-104**  
**SOUMISSIONS – CONCIERGERIE À L'@DOBASE – CONTRAT**  
**2011-1175**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de conciergerie de l'@dobase, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT MENSUEL	TOTAL ANNUEL (taxes incluses)
Madame Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	3 680 \$	50 309,28 \$
Pla-Net inc. Service d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	3 845 \$	52 565 \$
Vitre Action enrg. 783, rue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	4 110 \$	56 187,84 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Natalia Cordeiro, étant la plus basse soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 15 février 2011.

D'accepter l'offre de Natalia Cordeiro au montant de 50 309,28 \$ comprenant les taxes, pour les travaux de conciergerie de l'@dabase, pour la période du 20 mars 2011 au 19 mars 2012.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 815 20 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-105  
SOUMISSIONS – SERVICE DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE – CONTRAT  
2011-1173**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour le service de téléphonie cellulaire, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Bell Mobilité inc. 200, boulevard Bouchard, 4 <sup>e</sup> étage Dorval (Québec) H9S 5X5	63 775,22 \$
Telus Québec 630, René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H3B 1S6	65 905,56 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par madame Josée Leblanc, directrice des Technologies de l'information, laquelle recommande d'octroyer le contrat à Bell Mobilité inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 15 février 2011.

D'accepter l'offre de Bell Mobilité inc., au montant de 63 775,22 \$ comprenant les taxes, pour le service de téléphonie cellulaire, pour une période de trois (3) ans débutant vers le 1<sup>er</sup> avril 2011.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 131 00 331, 02 319 00 331, 02 220 00 331 (aux. 220061), 02 710 02 331, 02 170 00 331, 02 190 17 332, 02 310 00 331, 02 411 00 331, 02 130 00 331, 02 610 00 331.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-106  
 SOUMISSIONS – IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL INFO  
 BOISBRIAND – CONTRAT 2011-1177**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'impression du bulletin municipal Info Boisbriand, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	Moyenne du total mensuel / items 1 à 5 (taxes incluses)
Trans Graphique inc. 4057, rue Lavoisier Boisbriand (Québec) J7H 1N1	6 565,94 \$
118711 Canada inc. Impression B.T. 86, boulevard des Entreprises Bureau 107 Boisbriand (Québec) J7G 2T3	7 397,15 \$
Multi-couleurs Express 988, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7G 1T4	7 773,46 \$ (déclaration du soumissionnaire non conforme)
Mont-Roy L'Imprimeur inc. 4900, rue Hickmore Saint-Laurent (Québec) H4T 1K6	9 153,37\$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par madame Geneviève Gagnon, responsable des Communications et relations publiques, laquelle recommande d'octroyer le contrat à Trans-Graphique inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
 PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
 APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 15 février 2011.

D'accepter l'offre de Trans-Graphique inc., au montant moyen de 6 565,94 \$ comprenant les taxes, pour l'impression du bulletin municipal Info Boisbriand, pour la période allant des mois de mars 2011 à février 2012, basé sur l'estimation du montant total annuel. Ce total étant évalué en fonction du nombre de pages estimées pour chaque numéro de la période donnée.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 192 01 341.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-107**  
**ASSURANCES DE DOMMAGES – ADJUDICATION**

ATTENDU que dans le cadre du Regroupement des villes de la MRC Mirabel et Thérèse-De Blainville dont la Ville de Boisbriand fait partie, des soumissions ont été demandées par l'entremise René Laporte & Associés, Conseil et gestion de risques en assurance pour l'achat en commun des assurances de dommages pour le terme 2011-2012 sous la responsabilité de la Ville de Blainville, désignée comme mandataire par la Ville de Boisbriand pour demander des soumissions pour et au nom de celle-ci en vertu de l'entente intermunicipale autorisée à cet effet ;

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les soumissions ci-après ont été reçues, soit :

- BFL Canada
- Lemieux, Ryan & associée

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Martin GrandChamp, conseiller principal et par monsieur Robert Montmarquette, conseiller de la firme René Laporte & Associés, Conseil et gestion de risques en assurance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
 PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
 APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'octroyer le portefeuille des assurances de dommages à BFL Canada, pour la période du 31 mars 2011 au 31 mars 2012 au montant de 54 030 \$ plus taxes, imputable au code budgétaire 02 194 00 420, comme suit :

	Limite	Franchise individuelle	Franchise collective	Prime
	\$	\$	\$	\$
<b>BIENS</b>				
Biens de toute description, incluant frais supplémentaires	59 701	10		17 096
Matériel informatique	1 500	10		1
Documents de valeur	000	000		1
Matériel assuré spécifiquement	50	10		1
Biens en exposition	1 053	10		1
Frais d'expertise	235	000		1
Revenus locatifs	150	10		1
Objets d'art	000	000		1
Tremblement de terre	250	N/A		1
Inondation	000	N/A		1
Refoulement des égouts	938	N/A		1
	379			
	13			
	850			
	Inclus	5%/100 000		1
	Inclus	100		1
	Inclus	000		1
	Inclus	10		1
	Inclus	000		1
<b>Sous-total</b>				<b>17 106</b>
<b>BRIS DES MACHINES</b>				



Dommmages aux biens, incluant frais supplémentaires	59 701 659	5 000		2 013
Frais d'expertise	250 000	N/A		1
Revenus locatifs	938 379	N/A		1
<b>Sous-total</b>				<b>2 015</b>
<b>DÉLITS</b>				
Garantie I (Détournement)	200 000	2 500		1 926
Garantie II (Pertes ou détériorations sur les lieux assurés)	10 000	1 000		1
Garantie III (Pertes ou détériorations hors des lieux assurés)	10 000	1 000		1
Garantie IV (Contrefaçon de mandats ou de billets de banque)	10 000	1 000		1
Garantie V (Contrefaçon préjudiciable aux déposants)	10 000	1 000		1
Garantie VI (Fraude par informatique)	200 000	2 500		1
Avenant no 1 (Augmentation des gar. II et III durant la période des taxes)	N/A	N/A		1
<b>Sous-total</b>				<b>1 932</b>
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE</b>				
	<b>par sinistre</b>	<b>par sinistre</b>		
Dommmages corporels et matériels	1 000 000	25 000	500 000	10 563
Refoulement des égouts	1 000 000	25 000 / réclamant		1
Dommmages à l'environnement	500 000	25 000		1
<b>Sous-total</b>				<b>10 565</b>
<b>RESPONSABILITÉ EXCÉDENTAIRE</b>				
	<b>par évén. / annu.</b>	<b>Rétention</b>		
Garantie de base	14 000 000 / 14 000 000	10 000		12 617
Refoulement des égouts	inclus	N/A		1
<b>Sous-total</b>				<b>12 618</b>
<b>AUTOMOBILE DES PROPRIÉTAIRES</b>				
Chapitre A (Responsabilité civile)	1 000 000	N/A		7 852
Chapitre B1 (Dommmages éprouvés par le véhicule assuré - tous risques)		Voir note		1
F.A.Q. n° 20 (Privation de jouissance)	3 000			1
F.A.Q. no 27 (Resp. civ. du fait de dommmages à des véh. n'appart. pas à l'assuré)	50 000			1
<b>Sous-total</b>				<b>7 855</b>
<b>AUTOMOBILE DES GARAGISTES</b>				
Chapitre A (Responsabilité civile)	1 000 000	N/A		498
Chapitre C2 (Collision/versement pour les véhicules confiés)	50 000	1 000		1

Chapitre C3 (Accident sans collision/versement pour les véhicules confiés)	250 000	1 000	1
<b>Sous-total</b>			<b>500</b>
<b>Frais d'ingénierie</b>			<b>1 439</b>
<b>SOUS-TOTAL AVANT TAXE</b>			<b>54 030</b>
<b>NOTE :</b>		<b>Franchise</b>	
Véhicules ayant un coût d'achat de 100 000 \$ et moins :		2 500 \$	
Véhicules ayant un coût d'achat de plus de 100 000 \$:		5 000 \$	
Véhicules ayant un coût d'achat de plus de 500 000 \$:		3% de la valeur	

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

#### **RÉSOLUTION 2011-03-108 ASSURANCE RESPONSABILITÉ MUNICIPALE – ADJUDICATION**

ATTENDU que dans le cadre du Regroupement des villes de la MRC Mirabel et Thérèse-De Blainville des soumissions ont été demandées par l'entremise René Laporte & Associés, Conseil et gestion de risques en assurance pour l'achat en commun des assurances de dommages pour le terme 2011-2012, sous la responsabilité de la Ville de Blainville, désignée comme mandataire par la Ville de Boisbriand pour demander des soumissions pour et au nom de celle-ci en vertu de l'entente intermunicipale autorisée à cet effet ;

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les soumissions ci-après ont été reçues, soit :

- BFL Canada
- Lemieux, Ryan & associés

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Martin GrandChamp, conseiller principal et par monsieur Robert Montmarquette, conseiller de la firme René Laporte & Associés, Conseil et gestion de risques en assurance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'octroyer le portefeuille de l'assurance responsabilité municipale à Lemieux Ryan & associés inc., pour la période du 31 mars 2011 au 31 mars 2012 au montant de 27 780 \$ plus taxes, imputable au code budgétaire 02 194 00 420, comme suit :

	Limite	Franchise individuelle	Prime	Option
	\$	\$	\$	\$
<b>RESP. D'ADMINISTRATION MUNICIPALE</b>				
Formule générale	2 000 000	10 000	<u>27 780,00 \$</u>	
Option selon l'article 1,6,11 du Chapitre C - Pratique d'emploi				<u>N/A</u>

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-109  
FONDS DE MUTUALITÉ DE FRANCHISE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter de verser la quote-part de la Ville de Boisbriand au montant de 99 633 \$ au fonds de mutualité de franchise de 500 000 \$, pour la période du 31 mars 2011 au 31 mars 2012, en regard des assurances de la responsabilité formé par le regroupement d'achat des assurances de la responsabilité et des biens de la MRC Mirabel et Thérèse-De Blainville

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-110  
CONSEIL – COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 70 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c.C-19), le conseil peut nommer des comités et commissions permanentes ou spéciaux pour la surveillance de l'administration des divers départements civiques pour lesquels elles sont respectivement nommées ;

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE confirmer la création des commissions et comités ci-après et désigner les membres du conseil aux postes indiqués en regard de leur nom (en remplacement de toute désignation antérieure), à savoir :

## COMMISSIONS DE LA VILLE

Comité	2011
Administration publique et des finances (Comité de l')	Christine Beaudette, présidente
Communications et du service aux citoyens (Comité des)	Daniel Kaeser, président
Consultatif d'urbanisme et de toponymie (Comité)	Patrick Thifault, président
Consultatif d'urbanisme et de toponymie (Comité)	Denis Hébert, vice-président
Éthique et la déontologie (Comité sur l')	Marlene Cordato, présidente
Éthique et la déontologie (Comité sur l')	Christine Beaudette, membre délégué
Éthique et la déontologie (Comité sur l')	David McKinley, membre délégué
Comité des loisirs culturels	Daniel Kaeser, président
Comité des loisirs sportifs	Denis Hébert, président
Ressources humaines (Comité des)	Daniel Kaeser, président
Retraite (Comité de)	Christine Beaudette, présidente
Sécurité routière (Comité de la)	Denis Hébert, président
Travaux publics (Comité des)	Patrick Thifault, président
Comité de la famille et des aînés ainsi que tout forum ou question concernant la famille et les aînés	Christine Beaudette, présidente
Suivi sur l'intégration des personnes handicapées (Comité du)	Christine Beaudette
Comité de démolition	Patrick Thifault, membre
Comité de démolition	Denis Hébert, membre
Gestion des matières résiduelles (Comité de)	Daniel Kaeser, président
Gestion des matières résiduelles (Comité de)	Denis Hébert, membre
Gestion des matières résiduelles (Comité de)	Marlene Cordato, membre
Orientation et de développement stratégique (Comité d')	Marlene Cordato, présidente
Orientation et de développement stratégique (Comité d')	Christine Beaudette, membre
Orientation et de développement stratégique (Comité d')	Patrick Thifault, membre
Orientation et de développement stratégique (Comité d')	Daniel Kaeser, membre
Orientation et de développement stratégique (Comité d')	Denis Hébert, membre

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée avec dissidence.

**RÉSOLUTION 2011-03-111  
CONSEIL (ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES  
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ)**

ATTENDU que le conseil municipal doit déléguer, par résolution, le ou les membres du conseil qui le représentera auprès d'organismes supramunicipaux et d'organismes mandataires de la municipalité dont la Ville est membre ou partie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE désigner les membres du conseil auprès des organismes supramunicipaux et des organismes mandataires de la municipalité aux postes indiqués en regard de leur nom (en emplacement de toute désignation antérieure), à savoir :

**ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET DES ORGANISMES  
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ**

<b>Organsime</b>	<b>2011</b>
Association Québec-France	Daniel Kaeser
Centre de tri Tricentris	Marlene Cordato
Centre de tri Tricentris	Daniel Kaeser substitut
Centre expérimental de recherche sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbaine (C.E.R.V.E.A.U)	Daniel Kaeser
Centre expérimental de recherche sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbaine (C.E.R.V.E.A.U)	Denis Hébert
Comité de liaison Théâtre Lionel-Groulx	Daniel Kaeser
Comité de liaison Théâtre Lionel-Groulx	Marlene Cordato, substitut
Comité de soutien à l'industrie automobile *via la SODET	Patrick Thifault
Conférence régionale des élus des Laurentides (CRÉ)	Marlene Cordato
Conférence régionale des élus des Laurentides (CRÉ)	Patrick Thifault substitut
Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL)	Daniel Kaeser
Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL)	Marlene Cordato, substitut
Domaine Vert	Daniel Kaeser

Domaine Vert	David McKinley
Domaine Vert	Christine Beaudette, substitut
Fonds communautaire de Boisbriand	Christine Beaudette
Fonds communautaire de Boisbriand	Denis Hébert
Maison des jeunes Sodarrid et @dobase	David McKinley
MRC Thérèse-De Blainville	Marlene Cordato
MRC Thérèse-De Blainville	Patrick Thifault substitut
Petit Théâtre du Nord (Le)	Marlene Cordato
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	Marlene Cordato
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	Denis Hébert
Résidence Dutrisac (OMH)	Christine Beaudette
Résidence Dutrisac (OMH)	Patrick Thifault
Société de développement économique Thérèse-De Blainville (SODET-CLD)	Patrick Thifault
Union régionale des loisirs et des sports	Mario Lavallée

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée avec dissidence.

**RÉSOLUTION 2011-03-112  
CONSEIL (PARRAINAGE D'ORGANISMES)**

ATTENDU que le conseil municipal juge à propos de déléguer, par résolution, le ou les membres du conseil qui parraineront les organismes voués à la promotion et à l'organisation d'activités de sport, de loisir, de culture ou à des fins charitables sur le territoire de la ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE désigner les membres du conseil qui parraineront les organismes voués à la promotion et à l'organisation d'activités de sport, de loisir, de culture ou à des fins charitables sur le territoire de la ville, à savoir :

## PARRAINAGE D'ORGANISMES

Organisme	2011
ABCB (balle molle féminine et masculine)	Denis Hébert
Aramis (Club)	Patrick Thifault
Astronomie de Boisbriand (Club d')	Mario Lavallée
Balle molle mineure de Boisbriand (Association de)	David McKinley
Baseball de Boisbriand (Association de)	Denis Hébert
Cadets de la marine	Daniel Kaeser
Châtelaines (Cercle les)	Lyne Levert
Chevaliers de Colomb conseil 2015 Ste-Thérèse/Boisbriand	Patrick Thifault
Escrime les Seigneurs de la Rive-Nord (Club d')	Gilles Sauriol
FC Boisbriand	Patrick Thifault
Football Laurentides-Lanaudière (Association régional de)	Denis Hébert
Gym-plus inc. (Club)	Lyne Levert
Hockey féminin des Laurentides (Association)	Mario Lavallée
Hockey mineur de Boisbriand (Association du)	Denis Hébert
Karaté Shorin-Ryu de Boisbriand (Club de)	Patrick Thifault
Les productions L'R de Rien	David McKinley
Ligue amicale de sports pour adultes	Mario Lavallée
Natation GAMIN (Club de)	Gilles Sauriol
Oasis des aînés (L')	Christine Beaudette
Orchestre symphonique des Basses-Laurentides	Daniel Kaeser
Patinage artistique de Boisbriand (Club de)	Christine Beaudette
Patinage de vitesse de Rosemère/Rive-Nord (Club)	Gilles Sauriol
Philatélie «Les Timbrés de Boisbriand» (Club de)	Daniel Kaeser
Photo de Boisbriand (Club)	Christine Beaudette
Pionniers de Boisbriand (Les)	Patrick Thifault
Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand	Christine Beaudette
Ringuette de Boisbriand (Association de)	Lyne Levert
Sacs de sable de Boisbriand (Ligue de)	Patrick Thifault
Scouts Canada - 1ère Boisbriand	Daniel Kaeser
Seigneurs des Mille-Îles	Denis Hébert
Ski Yahou de Boisbriand (Club de)	Lyne Levert
Sodarrid	David McKinley
Vagabonds de Boisbriand (Troupe vocale Les)	Christine Beaudette

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert.

Votent contre : les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée avec dissidence.

**RÉSOLUTION 2011-03-113  
ORGANIGRAMME DE LA VILLE – ABOLITION POSTE DE DIRECTEUR  
GÉNÉRAL ADJOINT – CRÉATION POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE  
DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'adopter l'organigramme des services et des gestionnaires de la Ville de Boisbriand, daté du 17 février 2011.

D'abolir, en date du 2 mars 2011, le poste de directeur général adjoint occupé par monsieur Philippe Bourgeois.

DE créer le poste de directeur du Service des loisirs en date du 1<sup>er</sup> octobre 2011 et d'autoriser le Service des ressources humaines et de la paie à entreprendre le processus relatif à la création de ce poste;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-114  
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE désigner monsieur Patrick Thifault, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), comme maire suppléant pour la période du 2 mars 2011 jusqu'à la séance ordinaire du 5 juillet 2011.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2011-03-115  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SURFACES SYNTHÉTIQUES  
MULTISPORTS AUX PARCS RÉGIONAL ET JEAN-JACQUES-  
ROUSSEAU – LIBÉRATION DU DÉPÔT DE GARANTIE**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la libération du dépôt de garantie de 250 000 \$ devant servir à garantir le délai d'échéance des travaux de construction de surfaces synthétiques multisports aux parcs Régional et Jean-Jacques-Rousseau et ce, conditionnellement à la réception de la confirmation de l'extension du délai d'exécution des travaux par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-116  
DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU TRÉSORIER – LOI SUR LES  
ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte du dépôt par le trésorier du rapport d'activités des partis politiques pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-117  
ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR – GAZ MÉTRO**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter l'entente de règlement hors cour intervenue dans le dossier opposant la Ville de Boisbriand à Gaz Métro, dans le dossier de la Cour du Québec numéro 700-22-022623-101;

D'autoriser le paiement de la somme de 31 478,35 \$ en règlement complet et final du dossier, cette somme étant imputable au Règlement RV-1420;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-118  
ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR – CIMCO RÉFRIGÉRATION  
(CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE)**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter l'entente de règlement hors cour dans le dossier Cimco Réfrigération c./ Les Grands Travaux Soter inc., Le Centre d'excellence sur glace et Ville de Boisbriand, Cour du Québec, numéro 700-17-007 420-101;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-119  
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION – 654, BOULEVARD DU  
CHÂTEAUNEUF**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 12 764,86 \$ à TD Assurance ainsi que la somme de 101,58\$ à madame Sylvie Martel, en règlement complet et final en capital, intérêt et frais, suite à un événement survenu le 21 septembre 2010 ayant causé des dommages à la propriété de la réclamante madame Sylvie Martel;

D'imputer ces sommes au code budgétaire 02 194 00 995 pour l'année 2010;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-120  
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION – 938, CARRÉ CHAMPÊTRE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 5 924,17 \$ à Industrielle Alliance en règlement complet et final suite à un événement survenu le 27 avril 2009 ayant causé des dommages à la propriété des réclamants Stéphane Blanchette et Linda Savard;

D'imputer cette somme au code budgétaire 02 194 00 995 pour l'année 2010;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-121  
PROJET DE FRESQUE – CENTRE SOCIOCULTUREL – SIGNATURE  
D'UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la conclusion d'une entente avec Création murale inc. pour la réalisation d'une fresque sur les trois portes de garage du Centre socioculturel Chavigny, ce projet estimé à la somme de 28 000 \$ plus taxes faisant partie de l'entente intervenue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine le 30 avril 2010 et est financé à même le budget du Service des loisirs et de l'aide financière du gouvernement. La Ville demandant toutefois à Création Murale de limiter son identification sur la fresque par son adresse courriel.

DE nommer madame Ève Bélanger, directrice Service des loisirs, pour agir comme personne référence et chargée de projet;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-122  
DÉROGATION AU SERVICE DE TAXIBUS AUX AÎNÉS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser madame Ève Bélanger, directrice loisirs, à signer une entente de dérogation avec le CIT Laurentides pour permettre le service de taxibus aux aînés de Boisbriand, le 8 juin 2011 en direction de l'aréna de Blainville, situé au 1009, rue de la Mairie à Blainville, dans le cadre de la tenue du Salon des aînés 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-123  
PERMISSION DE VOIRIE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc..) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2015;

ATTENDU que ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand doit obtenir préalablement une permission de voirie avant d'effectuer chacun des travaux;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'une permission de voirie est émise par le ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE demander au ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas quinze mille dollars (15 000,00 \$) puisque la Ville de Boisbriand s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-124**  
**APPUI À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE**  
**BLAINVILLE – DEMANDE D'AIDE AU FONDS D'AIDE JURIDIQUE DE**  
**L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Thérèse–De Blainville (la Régie) qui dessert le territoire de la Ville de Boisbriand recommande qu'une demande d'aide financière soit déposée au Fonds d'aide juridique de l'Union des municipalités du Québec dans le cadre de son dossier de grief 2009-035 en raison des répercussions possibles que la décision judiciaire pourrait avoir sur l'ensemble des employeurs municipaux québécois ;

ATTENDU qu'une telle demande d'aide doit être demandée par toutes les villes membres de la Régie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds d'aide juridique de l'Union des municipalités du Québec par la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, dans le cadre du dossier de grief portant le numéro 2009-035 ;

DE demander à la Régie de préparer et acheminer un dossier à cet effet à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-125**

**APPUI – PROPOSITION TOPONYMIQUE – AUTOROUTE GRATIEN-GÉLINAS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'appuyer le projet de proposition toponymique pour le changement de dénomination de l'autoroute A-640 par « Autoroute Gratién-Gélinas ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-126**

**APPUI – COALITION QUÉBÉCOISE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS**

ATTENDU que 57 % de la population québécoise, âgée de 18 ans et plus, souffre d'excès de poids;

ATTENDU que près d'un enfant québécois sur quatre (23 %) présente un excès de poids;

ATTENDU que l'obésité, qui est en augmentation partout dans le monde, a été qualifiée d'épidémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS);

ATTENDU que la moitié des femmes québécoises, se situe dans la catégorie du poids-santé, et le tiers des hommes désirent perdre du poids;

ATTENDU que 35 % des fillettes de 9 ans tentent de perdre du poids même si elles présentent un poids-santé;

ATTENDU que la préoccupation excessive à l'égard du poids entraîne des tentatives d'amaigrissement souvent néfastes pour la santé et la productivité des individus;

ATTENDU que les coûts directs de santé associés à l'obésité sont astronomiques et menacent, à terme, la viabilité de notre système de santé collectif;

ATTENDU qu'au-delà des coûts directs, il faut considérer les coûts indirects et les autres conséquences associées à l'obésité, notamment le fardeau psychosocial lié à la discrimination, aux préjugés sociaux, à l'isolement, au chômage et au rejet social;

ATTENDU que les experts internationaux craignent que l'espérance de vie diminue à cause des problèmes reliés au poids;

ATTENDU qu'un accroissement aussi rapide et global de l'obésité est, selon l'OMS, difficilement explicable par des facteurs individuels;

ATTENDU que cette épidémie est imputable à la transformation de notre mode de vie : sédentarisation, industrialisation de l'alimentation et commercialisation;

ATTENDU qu'il ne s'agit pas d'un problème attribuable uniquement à la responsabilité individuelle;

ATTENDU qu'il s'agit d'un problème de société et de santé publique qui requiert des solutions environnementales, sociales et politiques, et qui demande que les environnements physique, social et culturel dans lesquels les gens évoluent favorisent et soutiennent des choix santé;

ATTENDU qu'il est urgent d'élaborer des solutions collectives aux problèmes de poids;

ATTENDU que la prévention en matière de poids représente la seule solution à long terme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'endosser la position de la Coalition québécoise sur la problématique du poids.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-127  
INSCRIPTION – ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES  
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'inscription de madame Marlene Cordato, mairesse et des conseillers Lyne Levert, Christine Beaudette, Patrick Thifault, Daniel Kaeser, Denis Hébert, Mario Lavallée et David McKinley ainsi que de monsieur René Lachance, directeur général à assister aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec devant avoir lieu à Québec, les 5, 6 et 7 mai 2011.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer ces dépenses aux postes budgétaires 02 131 00 496 et 02 110 00 496.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-128**  
**INSCRIPTION – SOMMET SUR LE MILIEU MUNICIPAL**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'inscription de madame Marlene Cordato, mairesse et des conseillers Christine Beaudette, Patrick Thifault, Daniel Kaeser, Denis Hébert et David McKinley au Sommet sur le milieu municipal de l'Union des municipalités du Québec devant avoir lieu à Longueuil, le 19 mars 2011.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-129**  
**TRAVAILLEUR DE RUE – SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente avec l'Écluse des Laurentides pour le renouvellement des services d'un travailleur de rue sur le territoire de la Ville de Boisbriand pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012.

D'autoriser une dépense de 20 000 \$ imputable au poste budgétaire 02 710 06 419.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-130**  
**AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées dans divers parcs de la Ville dans le cadre de la tenue d'événements spéciaux, à savoir :

A) Au parc Charbonneau lors de la tenue des activités suivantes organisées par l'association ABCB, à savoir :

- Du 15 au 28 août 2011 : Éliminatoires et finales de fin de saison de balle molle de l'association au parc Charbonneau;
- Du 8 au 11 septembre 2011 : Tournoi régional annuel de balle molle pour hommes au parc Charbonneau;

B) Aux parcs Charbonneau et René-Lévesque lors de la tenue des activités suivantes organisées par l'Association de baseball mineur de Boisbriand, à savoir :

- Du 27 juin au 3 juillet 2011 : 16<sup>e</sup> édition du tournoi provincial de baseball Atome de Boisbriand;
- Du 11 au 17 juillet 2011 : Tournoi interrégional de baseball Pee Wee.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-131**  
**ADHÉSION 2011-2012 – CONSEIL DES BASSINS VERSANTS DES MILLE-ÎLES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'organisme Conseil des bassins versants des Mille-Îles, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012.

D'autoriser une dépense de 200 \$ imputable au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, monsieur le conseiller Denis Hébert informe le conseil et l'assemblée que son fils est appelé à participer au tournoi provincial de hockey luge.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2011-03-132**  
**DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) Un maximum de 2 900 \$ à l'Association régionale des loisirs pour personnes handicapées des Laurentides pour la tenue d'un tournoi provincial de hockey luge, imputable au code budgétaire 02 730 03 510;

B) 100 \$ à la Légion royale canadienne, imputable au code budgétaire 02 110 00 991;

C) 1 500 \$ au Parc de la Rivière-des-Mille-Îles pour la remise de bourses aux participants de la course de canot « La Classique des Mille-Îles », du 18 juin 2011, imputable au code budgétaire 02 110 00 991;



D) 300 \$ au Projet régional de reconnaissance de l'action bénévole, imputable au code budgétaire 02 725 06 649.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-133  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2011 montrant un total mensuel et cumulatif de 407 500 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-134  
DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – ZONE I-1 439 – PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL EN COPROPRIÉTÉS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 19 janvier 2011, la demande de modification au Règlement de zonage déposée par Les constructions Claude Laroche ltée, pour le projet de développement résidentiel en copropriétés sur les lots 2 504 624, 2 504 625 et 2 769 590 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone I-1 439.  
(R-11-CU-2178)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-135  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT RÉSIDENTIEL – 3172, RUE BLAIS – ZONE R-1 416**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 février 2011, la demande de permis d'agrandissement résidentiel pour un espace habitable quatre saisons sur pieux en cour arrière du 3172, rue Blais, dans la zone R-1 426, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur préparée par Zytco Solariums ;

- Plans d'architecture, incluant l'implantation, en 9 feuillets, préparés par « Zytco Les Spécialistes » datés du 8 décembre 2010 et approuvés par Michel Perreault, ingénieur le 16 décembre 2010.

(R-11-CU-2186)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-136  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE MODIFICATION DE FAÇADE –  
MOORES – 3320, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – FAUBOURG  
BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale de Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 février 2011, la demande de modification de façade pour le projet Moores, au 3320, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation visuelle couleur avant/après préparée par CentreCORP et NorthAMERICAN en date du 16 décembre 2010;
- Élévations existantes et proposés préparés par CentreCORP et NorthAMERICAN en date du 6 janvier 2011.

(R-11-CU-2188)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-137  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –  
MAS INDUSTRIES – 3625, AVENUE DES GRANDES TOURELLES –  
FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale de Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 19 janvier 2011, la demande de permis de construction pour le projet MAS Industries, au 3625, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Une série de plans d'architecture préparés et signés par monsieur André Cousineau, architecte, datés du 9 décembre 2010 et portant le numéro de projet : # 6655. Le tout comprenant les feuilles no : A100, A200, A201, A202, A203, A400, A500, A501, A502, A503, A504, A505, A506, A600, A601, A602, A700, A900, A1000, A1001 et A1002;
- Un plan d'implantation préparé et signé par monsieur André Cousineau, architecte, daté du 9 décembre 2010 et portant le numéro de projet : 6655.

(R-11-CU-2179)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-138  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –  
LES HABITATIONS DU QUARTIER – 3840 À 3870, RUE DES FRANCS-  
BOURGEOIS – FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale de Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 février 2011, la demande de permis de construction pour le projet présenté par Les Habitations du Quartier aux 3840 à 3870, rue des Francs-Bourgeois, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation visuelle( perspective couleur) ;
- Une série de plans d'architecture préparés et signés par madame Mireille Asselin, architecte, datés du 12 janvier 2010 et révisés le 18 novembre 2010, portant le numéro de dossier 09-013; comportant 12 feuillets / phase 4, F5 à F8: 3840 à 3870, rue des Francs-Bourgeois .

(R-11-CU-2183)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-139  
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE SUR  
SOCLE – PLACE DES TOURELLES I – ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE –  
3655, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – FAUBOURG  
BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale de Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 19 janvier 2011, la demande d'autorisation d'enseigne communautaire sur socle pour Place des Tourelles I, localisé au 3655, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation visuelle de l'enseigne sur pylône, préparée par les Enseignes Access en date du 24 novembre 2010; (1/3)
- Description technique de l'enseigne sur pylône, préparée par les Enseignes Access en date du 24 novembre 2010; (2/3)
- Implantation de l'enseigne sur pylône, préparé par les Enseignes Access en date du 24 novembre 2010. (3/3)

(R-11-CU-2174)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-140**  
**REFUS D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE (BANNIÈRE)**  
**– CENTRE D'EXCELLENCE SPORTS GILBERT ROUSSEAU – 3600,**  
**BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE refuser la demande d'autorisation d'enseigne (bannière), conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante industrielle de Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 19 janvier 2011, la demande d'autorisation d'enseigne (bannière) pour Centre d'excellence Sports Gilbert Rousseau au 3600, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Images des bannières et détails des enseignes, préparés par Groupe BO concept de Ville d'Anjou et datés du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (R-11-CU-2173)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-141**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU**  
**MUR – QUÉBEC PIZZA – 1084, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE –**  
**ZONE C-2 259**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 février 2011, la demande d'autorisation d'enseigne au mur pour Québec Pizza, au 1084, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone C-2 259, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur et détails, préparés par Neon Métropolitain Plus et datés du 10 janvier 2011;
- Photos, vues d'ensemble de la façade du Centre commercial. (R-11-CU-2185)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-142**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNES AU**  
**MUR ET SUR POTEAU – MIYOKO SUSHI – 3052, CHEMIN DE LA**  
**RIVIÈRE-CACHÉE – ZONE C-2 423**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du

19 janvier 2011, la demande d'autorisation d'enseignes au mur et sur poteau pour Miyoko Sushi, au 3052, chemin de la Rivière-Cachée, dans la zone C-2 423, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulations couleur et détails des enseignes au mur et sur poteau, préparés par Techno 3D, datés du 13 décembre 2010.  
(R-11-CU-2175)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-143**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU MUR – CONSTRUCTION BURAM – 529, RUE PAPINEAU – ZONE I-2 126**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 19 janvier 2011, la demande d'autorisation d'enseigne au mur pour Construction Buram, au 529, rue Papineau, dans la zone I2 126, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur et détails de ladite enseigne, préparés par Gravure Mille-Îles et datés de novembre 2010.  
(R-11-CU-2176)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-144**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU MUR – GROUPE INVESTORS – 3655, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante industrielle de Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 19 janvier 2011, la demande d'autorisation d'enseigne au mur pour Groupe Investors, au 3655, avenue des Grandes Tourelles, dans le Faubourg Boisbriand, zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur et détails de ladite enseigne, préparés par Enseigne Pattison et datés du 14 octobre 2010.  
(R-11-CU-2177)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-145**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNES AU MUR ET SUR PYLÔNE – MOORES – 3320, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante commerciale de Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 février 2011, la demande d'autorisation d'enseignes murs avant et arrière et sur pylône pour Moores au 3320, avenue des Grandes Tourelles, dans le Faubourg Boisbriand, zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation visuelle couleur, révision du 3 février 2011, de Déco Signalisation (page 3/3). ;
  - Simulation visuelle couleur et devis, révision du 3 février 2011, de Déco Signalisation (pages 1/4 à 4/4).
- (R-11-CU-2187)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-146**  
**CONCEPT ARCHITECTURAL – PROJET DE CENTRE DE TRI-DISTRIBUTION – POSTES CANADA – RUE AMBROISE-LAFORTUNE – ZONE I-1 461**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 février 2011, le concept architectural du projet industriel Postes Canada sur la rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 461, plus amplement détaillée aux perspectives préparées par DCYSA et datées du 13 janvier 2011, cette acceptation étant assujettie aux conditions suivantes :

- De suggérer que la tour prévue au centre du bâtiment à l'avant (côté autoroute 15) soit de la même hauteur que celle prévue derrière (côté Ambroise-Lafortune) ;
  - D'ajouter des végétaux à l'implantation du projet (exemple pour les têtes d'îlots de stationnement) même si l'aménagement paysager n'est pas officiel ;
  - De prévoir que les espaces de stationnement du côté de la rue Ambroise-Lafortune soient cachés visuellement de cette rue (aménagement paysager avec modulation de terrain).
- (R-11-CU-2182)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-147**  
**AMÉNAGEMENT PAYSAGER – ESPACE TAMPON – MAS INDUSTRIES**  
**– 3525, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – FAUBOURG**  
**BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAULT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante industrielle de Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 19 janvier 2011, l'aménagement paysager de l'espace tampon de l'immeuble industrielle situé au 3525, avenue des Grandes Tourelles, dans le Faubourg Boisbriand, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée au plan ci-après :

<b>Titre du dessin</b>	<b>Projet</b>	<b>Feuille no.</b>	<b>Date</b>
Plan d'aménagement de paysager	MAS Industries, Ave. Des Grandes-Tourelles, Faubourg Boisbriand.	236P001-06dernier.dwg	2011-02-07

Cette approbation étant émise en tenant compte de l'aménagement futur de la butte du côté sud du bâtiment.  
(R-11-CU-2180)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-148**  
**PROJET CERVEAU – CENTRE DE RECHERCHE SUR LES GRAINS**  
**(CÉROM) INC. - SIGNATURE D'UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente avec Centre de recherche sur les grains (CÉROM) inc. pour la mise en place et le suivi d'une nouvelle plantation de saules pour la période 2011-2013 dans le cadre du projet CERVEAU.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-149**  
**MANDAT AUX PROCUREURS – DEMANDE D'INJONCTION AUPRÈS DE**  
**LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC – 71, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De mandater l'étude Prévost Fortin D'Aoust pour entreprendre tout recours approprié auprès de la Cour Supérieure du Québec pour enjoindre le propriétaire de l'immeuble situé au 71, chemin de l'île-de-Mai, à respecter

les conditions énumérées au permis de construction et/ou cesser la poursuite des travaux non conformes.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

D'imputer les dépenses relatives à la présente résolution au code budgétaire 02 194 00 412.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-150  
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES – RV-804**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de février 2011, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-151  
ENGAGEMENT – PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE  
TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Jean-François Therrien     Horticulteur/Arboreculteur au Service d'urbanisme à compter du 20 mars 2011 et ne devant pas dépasser le 19 novembre 2011;

Sylvie Loubier             Commis de bureau au Service du greffe à compter du 2 mars 2011 et ne devant pas dépasser le 17 juin 2011, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Amélie Martin             Aide technique au Service d'urbanisme à compter du 2 mars 2011 et ne devant pas dépasser le 29 juillet 2011, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux.



Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-152  
ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ – SCFP**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Valérie Prud'homme	Animatrice étudiante au Service des loisirs à compter du 28 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 23 août 2011;
Julien Forgues-Lecavalier Catherine Labrosse	Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 2 mars 2011 et ne devant pas dépasser le 2 juillet 2011;
Katy McLaughlin	Préposée au Service des loisirs à compter du 2 mars 2011 et ne devant pas dépasser le 23 juillet 2011;
Olivier Dionne	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 2 mars 2011 et ne devant pas dépasser le 28 janvier 2012;
Frédéric Dagenais Dusablon	Saisonnier manuel au Service d'urbanisme à compter du 1 <sup>er</sup> mai 2011 et ne devant pas dépasser le 3 septembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-153  
ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

Marie-Claude Baron	Responsable loisirs au Service des loisirs à compter du 2 mars 2011 et ne devant pas dépasser le 14 janvier 2012;
Dominique Forget	Responsable loisirs au Service des loisirs à compter du 2 mars 2011 et ne devant pas dépasser le 21 janvier 2012;

Catherine Héroux                      Responsable adjointe au Service des loisirs à compter du 25 avril 2011 et ne devant pas dépasser le 7 avril 2012;

Anne-Catherine Côté                  Responsable adjointe au Service des loisirs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011 et ne devant pas dépasser le 14 avril 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-154  
ENGAGEMENT – POSTE DE RESPONSABLE SERVICE AUX CITOYENS  
– REMPLACEMENT D’UN CONGÉ DE MATERNITÉ**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D’autoriser l’engagement de madame Mélyssa Provost au poste de responsable Service aux citoyens en remplacement d’un congé de maternité à compter du 21 mars 2011.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-155  
PERMANENCE – COORDONNATEUR LOISIRS RÉGULIER À TEMPS  
COMPLET AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE confirmer la permanence de monsieur Vincent Bélanger au poste de coordonnateur loisirs régulier à temps complet au Service des loisirs, à compter du 13 mars 2011, selon le rapport de monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie, du 16 février 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-156  
PERMANENCE – CHEF BIBLIOTHÉCAIRE RÉGULIER À TEMPS  
COMPLET AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE confirmer la permanence de monsieur Stéphane Legault au poste de chef bibliothécaire régulier à temps complet au Service des loisirs à compter du 15 mars 2011, selon le rapport de monsieur Robert Champagne,

directeur du Service des ressources humaines et de la paie, du 10 février 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-157  
MESURES ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'entériner les mesures disciplinaires numéros 2011-03 et 2011-04 prises à l'encontre de deux (2) employés du Service des travaux publics.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-03-158  
CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES – MISE À JOUR**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter la mise à jour du manuel des conditions de travail des employés cadres de la Ville, préparée par le Service des ressources humaines et de la paie et datée de Janvier 2011 – Version révisée.

Adoptée

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE**

- Heureuse de la conduite de la séance de ce soir ;
- Exprime son souhait de continuer dans le positivisme et explique les raisons qui soutiennent le remaniement des comités.

**COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

**Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Grâce au Programme PAIRE conduit par la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, une dame de Boisbriand a été sauvée. Encourage les citoyens de publiciser ce service et l'utiliser;
- Exprime sa déception quant aux nominations des comités et commissions du conseil, surtout pour monsieur Lavallée qui perd son poste au Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie;
- Souligne sa disponibilité à siéger sur un comité et/ou une commission;
- Déploie que les membres du conseil obtiennent les documents de la séance uniquement le lundi au plénier, la veille de la séance.

**Madame Christine Beaudette, District Filion**

- Retour sur la dernière séance du conseil alors qu'elle avait appris deux heures auparavant le décès de sa nièce de 11 ans. Elle s'est présentée afin d'éviter que les conseillers de l'opposition profite de son absence;
- Déploie le manque de « fair play » de certains membres du conseil.

**Monsieur Patrick Thifault, District Dubois**

- Rectification à l'affirmation précédente d'un conseiller – tous les membres du conseil reçoivent tous les documents relatifs aux séances du conseil sur une clé USB, le vendredi précédant la séance;
- Remercie les citoyens pour le respect du décorum ce soir;
- Souhaite faire le point sur les deux dernières séances et précise que toute question portant sur une affaire portée en justice et sujette à une enquête n'est pas recevable.

**Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Fait lecture d'extraits des médias sur le dossier de l'usine d'épuration depuis quelques années. Démontre que les dossiers litigieux auxquels le conseil est aux prises présentement, proviennent de l'époque du conseil antérieur et ajoute que cette déclaration est opportune parce que cela est trop important pour que l'on passe par-dessus de tels événements.

**Monsieur Denis Hébert, District Labelle**

- Remerciements aux citoyens qui assistent aux séances;
- Réitère les raisons pour lesquelles il a été en politique – pour faire avancer sa Ville;
- Réitère son engagement pour les 32 prochains mois à continuer avec le conseil dans la poursuite d'objectifs.

**Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Déçu des nominations au sein des comités et commissions du conseil. Toutefois, il admet qu'après quatre (4) années au comité consultatif d'urbanisme, il a rendu de bons services mais il aurait préféré que le nouvel élu désigné soit une personne de son parti;
- Va intensifier ses activités au niveau de son district.

**Monsieur David McKinley, District Dion**

- A été secoué par les événements survenus le 3 février dernier et demande à la population de demeurer vigilants aux annonces prochaines.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **Monsieur André Bordeleau**

- Articles 5 et 20

### **Monsieur Denis Marotte**

- Articles 11 E), 14, 17, 24, 25, 27, 31, 33, 41, 44 B) et 56

### **Monsieur Normand Desjardins**

- Articles 14 et 45

## **RÉSOLUTION 2011-03-159 LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 21 h 32.

Adoptée

---